

gDTC - Anomalie #5434

En cas de CB expirée, gDTC crée une nouvelle période de cotisation avec un montant < montant annuel précédent

14/06/2021 14:52 - Isabella Vanni

Statut:	Confirmé	Début:	14/06/2021
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
Membre concerné : #8046 Il était en prélèvement mensuel par CB, le montant du prélèvement étant de 5 €. Suite à l'expiration de la carte, gDTC aurait dû créer une nouvelle période de cotisation avec un montant annuel de 60 €. Il a par contre indiqué seulement 20 € (montant total payé avec l'ancienne carte avant expiration). Je m'en suis aperçue par hasard. J'ai corrigé manuellement. En cas de paiement par CB récurrente expirée, serait-il possible pour gDTC de calculer le montant annuel et de proposer celui-là dans la nouvelle période de cotisation ?			
Demandes liées:			
Lié à gDTC - Anomalie #5325: Une entreprise a réglé uniquement 17 euros pour ...		Fermé	12/04/2021

Historique

#1 - 14/06/2021 14:52 - Isabella Vanni

- Lié à Anomalie #5325: Une entreprise a réglé uniquement 17 euros pour sa cotisation en cours, et pourtant gDTC la considère à jour de cotisation ajouté

#2 - 13/03/2023 17:53 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Confirmé